



Ressources Géoméga inc.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux actionnaires de
Ressources Géoméga Inc.

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Ressources Géoméga Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mai 2025 et l'état consolidé des pertes et des pertes globales, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mai 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 mai 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 21 août 2024.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie

significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la

direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Karine Desrochers.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 19 août 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127023

Ressources Géoméga inc.

États consolidés de la situation financière

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Note	Au 31 mai 2025 \$	Au 31 mai 2024 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	999 043	2 051 333
Comptes débiteurs	8	337 258	814 413
Crédits d'impôt et subventions gouvernementales à recevoir	9	1 483 442	1 224 420
Placements	6	22 000	22 000
Placement dans une société cotée	7	-	74 665
Frais payés d'avance et autres	10	305 529	331 227
Inventaires		25 092	21 759
Actif courant		3 172 364	4 539 817
Actif non courant			
Placement dans une entreprise associée	11	252 857	421 429
Dépôt sur immobilisations corporelles		188 803	191 602
Immobilisations corporelles	12	2 203 060	753 674
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	1 863 140	2 011 755
Actif non courant		4 507 860	3 378 460
Total de l'actif		7 680 224	7 918 277
Passif			
Passif courant			
Créditeurs et frais courus		978 699	801 124
Revenus différés		459 969	217 297
Subventions différées	15	623 435	1 051 542
Partie courante des obligations locatives	16	30 146	18 343
Partie courante des débentures convertibles	14	40 455	-
Total du passif courant		2 132 704	2 088 306
Passif non courant			
Obligations locatives	16	2 192 339	2 222 485
Débentures convertibles	14	1 641 709	-
Passif non courant		3 834 048	2 222 485
Total du passif		5 966 752	4 310 791
Capitaux propres			
Capital-actions	17	38 778 372	38 778 372
Options d'achat d'actions	18	1 167 347	990 705
Composante capitaux propres des débentures convertibles		268 795	-
Surplus d'apport		5 020 368	4 775 095
Déficit		(43 521 410)	(40 936 686)
Capitaux propres		1 713 472	3 607 486
Total du passif et des capitaux propres		7 680 224	7 918 277

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Kiril Mugerman

Kiril Mugerman
Administrateur

(s) Gilles Gingras

Gilles Gingras
Administrateur

Ressources Géoméga inc.

États consolidés des pertes et des pertes globales

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

	Note	2025 \$	2024 \$
Charges opérationnelles			
Dépenses d'exploration et d'évaluation, nettes des crédits d'impôt	22	405 061	297 436
Dépenses de recherche et développement, nettes des crédits d'impôt	23	1 954 163	2 319 901
Salaires, avantages sociaux et rémunération à base d'actions	21	722 050	547 966
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs		80 262	113 191
Honoraires professionnels		307 765	140 329
Administration		86 355	92 755
Frais fiduciaires et d'enregistrement		62 477	62 348
Loyer		131 351	92 971
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	13	148 615	181 614
Amortissement des immobilisations corporelles		2 175	-
Assurances, taxes et permis		44 955	34 140
Subventions gouvernementales sur les dépenses d'opération		(1 179 378)	(1 768 247)
Perte opérationnelle		(2 765 851)	(2 114 404)
Autres gains (pertes)			
Revenus de recherche		230 208	464 188
Revenus d'intérêts		32 383	120 555
Charges financières		(337 778)	(295 101)
Perte de change		(35 609)	(10 383)
Revenus d'options sur les propriétés d'exploration et évaluation		75 000	162 399
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	12	-	(56 581)
Gain net sur le règlement d'un contrat de location		-	171 242
Plus-value (moins-value) sur variation des investissements dans une société cotée		288 583	(42 888)
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	11	(176 400)	(74 535)
Reprise de valeur (dépréciation) d'une participation dans une entreprise associée	11	7 828	(346 893)
Perte avant impôts		84 215	92 003
Recouvrement d'impôts différés	24	96 912	-
Perte nette et globale		(2 681 636)	(2 022 401)
Perte de base et diluée par action		(0,018)	(0,014)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		143 401 521	142 630 824

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Réserves \$	Composante capitax propres des déventures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitax propres \$
Solde au 31 mai 2024		143 401 521	38 778 372	990 705	-	4 775 095	(40 936 686)	3 607 486
Perte nette et globale		-	-	-	-	-	(2 584 724)	(2 584 724)
Options d'achat d'actions expirées		-	-	(245 273)	-	245 273	-	-
Rémunération à base d'actions	18	-	-	421 915	-	-	-	421 915
Émission de déventures convertibles	14	-	-	-	268 795	-	-	268 795
Solde au 31 mai 2025		143 401 521	38 778 372	1 167 347	268 795	5 020 368	(43 521 410)	1 713 472

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital-actions \$	Réserves \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitax propres \$
Solde au 31 mai 2023		141 826 521	38 515 697	1 152 537	4 524 149	(38 914 285)	5 278 098
Perte nette et globale		-	-	-	-	(2 022 401)	(2 022 401)
Exercice d'options d'achat d'actions		1 575 000	262 675	(99 300)	-	-	163 375
Options d'achat d'actions expirées		-	-	(250 946)	250 946	-	-
Rémunération à base d'actions	18	-	-	188 414	-	-	188 414
Solde au 31 mai 2024		143 401 521	38 778 372	990 705	4 775 095	(40 936 686)	3 607 486

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 mai 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Note	2025	2024
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Perte nette et globale		(2 584 724)	(2 022 401)
Ajustements pour:			
Rémunération à base d'actions		421 915	188 414
Gain de change non réalisé		-	(196)
Amortissement des immobilisations corporelles		196 914	241 787
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		-	56 581
Dépréciation des dépôts sur équipement		15 093	-
Dépréciation d'immobilisations corporelles		71 379	223 679
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation		148 615	181 614
Charges financières pour la désactualisation de la dette à long terme		-	3 191
Charges financières sur les débetures convertibles		53 645	-
Revenus d'option sur les propriétés d'exploration et évaluation		-	(49 783)
Moins-value sur variation des investissements dans une société cotée		-	42 888
Gain sur la variation de la juste valeur des participations dans une société cotée		(288 583)	-
Dépréciation d'une participation dans une entreprise associée		(7 828)	346 893
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	11	176 400	74 535
Gain net sur le règlement d'un contrat de location		-	(171 242)
Recouvrement d'impôts différés	24	(96 912)	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	27	(293 200)	(331 189)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(2 187 286)	(1 215 229)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 490 679)	(1 715 523)
Cession d'immobilisations corporelles		-	155 000
Variation des dépôts sur immobilisations corporelles		75 703	(14 054)
Subvention gouvernementales reçues – portion attribuable à l'achat d'immobilisations corporelles		2 210 841	305 665
Disposition d'investissements à court terme		-	500 000
Cession de participations dans une société cotée		363 248	-
Produit du règlement d'un contrat de location	13	-	175 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(840 887)	(593 912)
Activités de financement			
Produit de l'émission de débetures convertibles, déduction faite des honoraires		1 994 226	-
Exercice d'options d'achat d'actions		-	163 375
Remboursement des dettes à long-terme		-	(80 000)
Remboursement des obligations locatives	15	(18 343)	(22 012)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		1 975 883	61 363
Variation nette de la trésorerie		(1 052 290)	(1 747 778)
Trésorerie – au début		2 051 333	3 799 111
Trésorerie – à la fin		999 043	2 051 333

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Géoméga Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières au Canada. Par l'intermédiaire de sa filiale privée en propriété exclusive Innord Inc. (la « Innord»), la Société développe également des technologies innovantes pour l'extraction et la séparation des éléments de terres rares et de métaux critiques et stratégiques de ses propriétés minières et d'autres résidus miniers et industriels, d'une manière écologiquement durable. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole GMA. L'adresse de la Société et sa principale place d'affaires sont le 75, boulevard de Mortagne, Boucherville (Québec) J4B 6Y4, Canada. Les présents états financiers consolidés audités (les « États Financiers ») ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 août 2025.

Ces États Financiers Consolidés (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux principes comptables valables dans un contexte de continuité d'exploitation qui prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Dans son évaluation de la validité du principe de continuité d'exploitation, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivants la fin de la période de présentation. Pour l'exercice terminé le 31 mai 2025, la Société a enregistré une perte nette de 2 584 724 \$ (2 022 401 \$ pour l'année terminée le 31 mai 2024) et a accumulé un déficit de 43 521 410 \$ à cette date (40 936 686 \$ au 31 mai 2024). Au 31 mai 2025, la Société disposait d'un fonds de roulement de 1 039 660 \$ (2 451 511 \$ au 31 mai 2024).

Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, le financement par actions ou par emprunts. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Cependant, compte tenu de la position de trésorerie actuelle et des entrées et sorties de trésorerie prévues au cours des douze prochains mois, la direction estime que suffisamment de liquidités seront disponibles pour financer les dépenses d'exploitation de la Société au moins pour les 12 prochains mois.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents États Financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes comptables « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

3.1 Base d'évaluation

Les États Financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. La Société a choisi de présenter le résultat global dans un seul état financier.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.2 Modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptées par anticipation

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers, plusieurs nouvelles interprétations et modifications apportées aux normes existantes avaient été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a pas adopté par anticipation ces normes ou modifications apportées aux normes existantes.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées au cours de la première période de reporting suivant leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées et qui ne sont pas présentées ci-dessous ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » afin d'améliorer la communication des résultats financiers. La norme IFRS 18 remplace la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». Elle reprend sans modification la plupart des dispositions de la norme IAS 1. Cette nouvelle norme comptable apporte des changements importants à la structure du compte de résultat d'une société, renforce la rigueur et la transparence dans la présentation des indicateurs de performance de la direction (communément appelés « indicateurs non conformes aux PCGR ») et réduit le regroupement des éléments en chiffres uniques. Les principales incidences de cette nouvelle norme comptable sont les suivantes :

- L'introduction d'un nouveau sous-total pour le « résultat d'exploitation » et l'obligation d'affecter tous les produits et charges à trois nouvelles catégories distinctes en fonction des activités principales de l'entreprise (exploitation, investissement et financement) ;
- L'obligation de publier des informations sur les indicateurs de performance de la direction (IPD) ; et
- L'ajout de nouveaux principes pour l'agrégation et la désagrégation des informations.
- La norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Une application anticipée est autorisée. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme IFRS n'a pas encore été déterminée, et la Société n'a pas encore décidé si elle envisagera une adoption anticipée.

3.3 Mode de consolidation

Les États Financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de sa filiale Innord. La Société possède le contrôle soit lorsqu'elle est exposée, soit lorsqu'elle a des droits sur des rendements variables découlant de son implication dans la filiale et a la capacité d'influencer ces rendements grâce à son pouvoir sur la filiale. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

3.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des États Financiers sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société et d'Innord sont le dollar canadien.

3.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissables en tout temps sans pénalité.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.6 Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers du placement de la Société dans une entreprise associée sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats de l'entreprise associée revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y ait eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes liés à une dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans une entreprise associée sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de perte de valeur de son placement dans une entreprise associée. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents de l'entreprise associée qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

3.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants.

Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai tel que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement, incluant le procédé de séparation pour les propriétés minières de la Société;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'E&E seront comptabilisées à l'état des résultats jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du futur développement de la propriété soient établies, et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration, à ce moment le projet minier entre en phase de développement.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les gains et les pertes sur cessions d'équipements E&E sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont enregistrés dans l'état des (pertes) résultats. Les E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités connexes.

La Société a pris des mesures pour vérifier la validité des titres de propriété des biens miniers où elle mène des activités de prospection et acquiert des participations. Le tout en conformité avec les normes de l'industrie qui s'appliquent à la phase courante des travaux de prospection et d'évaluation, sans que ces mesures ne garantissent la validité des titres de propriété de la Société. Ces titres peuvent être assujettis à des accords antérieurs non enregistrés ou à des revendications des peuples autochtones, ou encore peuvent ne pas être conformes aux exigences de la réglementation.

3.8 Dépenses de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charge durant l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont capitalisés lorsqu'ils répondent aux critères de capitalisation conformément à l'IAS 38 « *Immobilisations incorporelles* ».

3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de d'entretien et réparation sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour amortir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour les grandes catégories :

Équipements de bureau	3 ans
Améliorations locatives	10 ans
Équipements relatifs aux activités E&E	3 ans
Équipements relatifs aux activités R&D	2 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration est passé en charges en fonction de la politique des dépenses d'E&E. Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'E&E ou de R&D, la charge d'amortissement est comptabilisée directement dans l'état des résultats.

L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente (ou inclus dans un groupe destiné à être cédé qui est classé comme étant détenu en vue de la vente) ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée de vie utile de chacun des actifs sont revus annuellement et ajustés si nécessaire.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les gains et pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés dans l'état des résultats.

3.10 Contrats de location

La Société a conclu différents contrats de location. Les contrats de location sont généralement conclus pour des périodes déterminées. Les conditions de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent un large éventail de conditions générales différentes.

Les contrats de location d'une durée supérieure à douze mois et pour des autres actifs de faible valeur sont comptabilisés comme un droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

Les paiements liés aux baux à court terme et aux baux d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat.

3.12 Actifs au titre de droits d'utilisation

La Société comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c.-à-d. la date à laquelle le bailleur met le bien sous-jacent à sa disposition). Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et ajusté pour tenir compte de toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. À moins que la Société n'ait la certitude raisonnable que la propriété du bien loué lui sera transférée à la fin de la durée du contrat de location, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité estimative du bien sous-jacent et la durée du contrat de location.

3.12 Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives à la valeur actualisée des paiements de loyers qui seront versés sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux ainsi que les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont la Société est raisonnablement certaine d'exercer et les paiements de pénalités pour la résiliation d'un bail, si la durée du bail reflète l'exercice par la Société de l'option de résiliation. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'accroissement des intérêts et est diminué pour tenir compte des paiements de loyers qui ont été versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a un changement, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de loyers qui sont en substance des paiements fixes ou un changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

La Société détermine la durée du bail comme la durée non résiliable du bail, ainsi que toutes les périodes couvertes par une option de prolongation du bail s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du bail, s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé.

3.13 Inventaires

L'inventaire se compose de matières premières, soit des aimants permanents à base de terres rares qui seront recyclés dans l'usine de démonstration afin d'en extraire l'oxyde de terres rares pour être ensuite revendu. L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût de l'inventaire de matière première est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

3.14 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration admissibles engagées et le crédit de droits remboursable pour perte en vertu de la Loi sur les impôts miniers. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'E&E engagées.

3.15 Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions nécessaires pour obtenir ces crédits. La Société engage des dépenses de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouvrés et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

3.16 Subventions gouvernementales

La Société reçoit une aide financière au titre des programmes incitatifs du gouvernement pour la recherche et le développement. Les subventions sont initialement comptabilisées comme des subventions gouvernementales à recevoir à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et qu'Innord respectera les conditions liées aux subventions. Ces subventions sont reconnues comme une réduction des dépenses connexes (dans l'état de la situation financière ou l'état des (pertes) bénéfiques selon la nature des dépenses).

Les subventions sont comptabilisées au prorata des coûts totaux attendus du contrat. Tout paiement reçu avant la réalisation des travaux associés est comptabilisé en subventions différées dans l'état de la situation financière.

3.17 Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les flux de trésorerie futurs estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats. Lorsque qu'une perte de valeur est ultérieurement résorbée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

3.18 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont évalués initialement à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat (« JVRN ») qui sont évalués initialement à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs financiers et des passifs financiers est décrite ci-dessous.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, acquitté, annulé ou expiré.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est déclaré dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et régler la responsabilité simultanément.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la JVRN, l'évaluation initiale comprend les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la création d'actifs. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis: au coût amorti ou à la juste valeur.

Au coût amorti:

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements déterminés ou déterminables qui consistent exclusivement en des paiements de capital et d'intérêts détenus selon un modèle économique dont le but est de recouvrer ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, s'il est significatif, une décote pour les ramener à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt courant, qui est diminué d'une provision pour pertes anticipées. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les placements sont classés dans cette catégorie.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Actifs financiers à la juste valeur par résultat:

Les placements en actions sont subséquemment évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées dans la perte nette. La catégorie comprend les placements dans une société cotée. Cet instrument est évalué à la juste valeur marchande et les variations de la juste valeur marchande sont comptabilisées dans le résultat net. La juste valeur est déterminée sur la base des cours de bourse.

b) Passifs financiers

Au coût amorti :

Les créiteurs et frais courus, la dette à long terme et l'obligation locative sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers composés :

Lorsque la Société émet un instrument financier qui comprend à la fois un élément de passif et un élément de capitaux propres (par exemple, des débetures convertibles), celui-ci est classé comme un instrument financier composé en vertu de la norme IAS 32. L'élément de passif est initialement évalué à la juste valeur d'un instrument comparable sans option de conversion, en utilisant un taux d'intérêt du marché. La composante aux capitaux propres est déterminée comme étant le montant résiduel, après déduction de la juste valeur de la composante au passif du produit total. Les coûts de transaction sont affectés à chaque composante proportionnellement à leur valeur comptable initiale.

La composante au passif est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, tandis que la composante aux capitaux propres n'est pas réévaluée.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société considère qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

3.19 Impôt courants

La charge d'impôt pour la période comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans l'état des résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé directement dans les capitaux propres. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le résultat puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôt minier exigibles correspond à l'impôt qui devrait être payable ou recevable sur la perte imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière dans les juridictions où la Société opère. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

3.20 Impôts différés

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat différé et l'impôt minier différé selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont calculés au moyen des taux d'imposition (et des lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au revenu imposable durant les périodes dans lesquelles les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Les actifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat ou des impôts miniers qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées dans l'état des résultats à titre de recouvrement d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres. Comme la direction a l'intention de réaliser la valeur comptable de ses actifs et de régler la valeur comptable de ses dettes par la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé y afférent a été calculé en conséquence.

3.21 Rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société offre des régimes de rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants qui y sont admissibles. Chaque attribution est considérée comme une attribution distincte avec sa propre période d'acquisition et sa propre juste valeur. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes ou des cours du marché lorsqu'applicable.

Les paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres (à l'exception des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en tant que dépenses dans l'état des résultats et la contrepartie est créditée aux réserves dans les capitaux propres à l'état consolidé de la situation financière. La rémunération des courtiers fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres dans le cadre d'un financement en actions est comptabilisée comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est créditée aux réserves dans les capitaux propres.

Si des périodes ou des conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur l'année d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription qui seront acquis. Les conditions d'acquisition hors marché sont incluses dans les hypothèses sur le nombre d'instruments susceptibles de devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a indication que le nombre d'instruments qui seront acquis diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition est comptabilisé dans la période actuelle.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Toute contrepartie provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions. Les dépenses cumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital-actions lorsque les options sont exercées.

Les dépenses reconnues pour les attributions annulées sont contrepassées. Lorsque les conditions d'une attribution réglée en actions sont modifiées, au minimum, une charge est comptabilisée comme si les conditions n'avaient pas été modifiées au cours de la période d'acquisition initiale. De plus, une charge est comptabilisée pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de l'accord de paiement fondé sur des actions, telle qu'évaluée à la date de la modification, sur le reste de la période d'acquisition.

3.22 Comptabilisation des revenus

Les revenus classés comme autres revenus proviennent de deux sources : les frais de recherche pour des travaux de recherche collaboratifs avec des tiers pour la valorisation des résidus miniers et industriels dans le secteur des métaux critiques et stratégiques et les revenus d'options sur les actifs d'exploration et d'évaluation.

- i) Les honoraires de recherche reçus sont comptabilisés dans l'état des pertes et des pertes globales au fur et à mesure que les travaux sont exécutés, que toutes les obligations en vertu du contrat sont satisfaites et que la contrepartie correspondante est reçue ou qu'il existe une assurance raisonnable de recouvrement.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont reconnus au prorata des coûts totaux attendus pour le contrat. Tout paiement reçu des clients avant l'exécution des travaux est comptabilisé à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière tandis que tout montant comptabilisé en excédent des montants facturés est comptabilisé comme travaux en cours.

Pour décrire les progrès de la Société dans le respect de ces obligations de performance et pour établir quand et dans quelle mesure les revenus peuvent être reconnus, la Société mesure ses progrès en comparant les heures réelles consacrées à ce jour au total estimé des heures de travail requises pour les projets de recherche. La base heures par heures fournit la représentation la plus fidèle du transfert de biens et de services à chaque client en raison de la capacité de la Société à faire des estimations fiables du nombre total d'heures de travail requises sur chaque projet. Aux premières étapes de certains de ces contrats, la Société n'est pas en mesure de faire une estimation fiable du résultat du projet mais espère quand même recouvrer ses coûts. La Société constate alors des revenus égaux aux coûts engagés jusqu'à ce qu'elle puisse faire une estimation fiable.

- ii) Le revenu d'option est comptabilisé lorsqu'il est reçu ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de recouvrement. Les actions reçues en vertu de contrats d'option sont évaluées à la juste valeur qui est déterminée aux prix du marché si les actions sont cotées sur un marché actif. Si le marché des actions n'est pas actif, la juste valeur est établie en utilisant une technique de valorisation. La juste valeur des actions ordinaires reçues a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes, après application des décotes pour manque de négociabilité en raison de la période de publication réglementaire.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET ERREURS

Lors de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables IFRS, la direction de la Société doit poser un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses concernant des événements futurs qui touchent les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférents. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction des montants, des événements et des actions, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses importants pour la détermination des valeurs comptables comprennent, entre autres :

4.1 Continuité de l'exploitation/ risque de liquidités

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation requiert l'exercice du jugement. Les estimations et les hypothèses formulées sont revues régulièrement et reposent sur les données historiques et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions à l'égard d'événements futurs qui sont estimées raisonnables dans les circonstances.

4.2 Influence significative dans une entreprise associée

La Société a exercé un jugement important dans l'évaluation de la classification de son investissement dans Exploration Kintavar Inc. « Kintavar ». Au 31 mai 2025, la Société détenait un pourcentage de 13,11 % et a déterminé qu'elle possédait une influence notable sur Kintavar en raison d'autres facteurs qualitatifs, notamment :

- 1) Participation de 13,11 % des actions avec droit de vote
- 2) Représentation au conseil d'administration
- 3) Partage de personnel cadre
- 4) Transactions entre les sociétés

4.3 Impôts sur le résultat et recouvrabilité d'éventuels actifs d'impôts différés

Périodiquement, la Société évalue la probabilité qu'une partie des actifs d'impôts différés ne puisse pas être recouvrée. Une fois l'évaluation complétée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôts différés ne se matérialisera pas, la Société constate alors uniquement la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'un futur bénéfice imposable sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés implique une grande part de jugement de la direction. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et le bénéfice imposable diffèrent sensiblement des estimations, la capacité de la Société à recouvrer les actifs d'impôts différés nets constatés à la date de l'état de la situation financière pourrait être affectée. Une grande part de jugement entre dans la détermination du recouvrement d'impôts courants, puisque la détermination d'impôts éventuels liés à certaines transactions et calculs comporte une part d'incertitude. La direction a l'intention de réaliser la valeur comptable de ses actifs et de régler la valeur comptable de ses dettes par la vente de ses propriétés d'E&E, ce qui représente un jugement important.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET ERREURS

4.4 Crédit remboursable de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour pertes (« les crédits d'impôt ») pour la période considérée et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer des administrations fiscales à la date de clôture. Il existe toutefois des incertitudes quant à l'interprétation des règles fiscales, de même qu'en ce qui concerne le montant et le calendrier du recouvrement de ces crédits d'impôt. Afin de déterminer si les dépenses qu'elle engage sont admissibles, la Société doit faire preuve de jugement et d'interprétation, ce qui rend le recouvrement des crédits d'impôt incertain. En conséquence, il peut y avoir une différence importante entre le montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt à recevoir et le montant réel des crédits d'impôt reçu par suite de l'examen, par les administrations fiscales, des questions dont l'interprétation était incertaine.

Advenant une telle différence, un ajustement devrait être apporté aux crédits d'impôt à recevoir et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits d'impôt encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. De ce fait, le délai de recouvrement des crédits d'impôt peut être long. Les crédits d'impôt que la Société s'attend à recouvrer dans un délai de plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible, comme il est précisé plus haut.

Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

4.5 Taux d'actualisation des débetures convertibles – Jugement critique

La Société a émis des débetures convertibles non garanties au cours de l'exercice, qui ont été classées comme instruments financiers composés conformément à la norme IAS 32. Le produit a été réparti entre une composante au passif et une composante aux capitaux propres représentant l'option de conversion du détenteur.

Un élément clé du jugement consistait à déterminer le taux d'actualisation approprié à appliquer pour évaluer la composante au passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt du marché de 19 %, qui représente sa meilleure estimation du taux qui s'appliquerait à un instrument d'emprunt non convertible comparable présentant des termes, un risque de crédit et des conditions de marché similaires.

- Cette estimation a nécessité un jugement important et s'est fondée sur :
- Le profil de risque de crédit de la Société en tant qu'émetteur junior dans le secteur minier et de la R&D ;
- Les données du marché pour des instruments comparables émis par des sociétés similaires cotées sur le TSXV ;
- Les écarts de rendement observés sur les dettes non garanties des émetteurs à haut risque dans des secteurs similaires.

Le taux retenu a une incidence directe sur la répartition initiale entre la dette et les capitaux propres et sur l'amortissement du passif qui en résulte sur la durée. Toute modification au taux du marché retenu aurait une incidence importante sur les états financiers.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprend les placements suivants :

Au 31 mai 2025 :

- Dépôts à court terme totalisant 708 403 \$ avec des taux de 2,25% à 2,3% et des dates d'échéance allant du 7 avril 2026 au 28 avril 2026. Les intérêts et le capital sont encaissables en tout temps sans pénalité.

Au 31 mai 2024:

- Dépôts à court terme totalisant 1 906 566 \$ avec des taux de 4,5% à 5,15% et des dates d'échéance allant du 13 janvier 2025 au 7 mai 2026. Les intérêts et le capital sont encaissables en tout temps sans pénalité.

6. PLACEMENTS

Les placements aux 31 mai 2025 et 2024 sont constitués de certificats de placements garantis non encaissables avant l'échéance. Les certificats totalisent 22 000 \$ en valeur nominale, portent intérêt à des taux de 3% (3% au 31 mai 2024) et viennent à échéance le 2 octobre 2025 (2 octobre 2024 au 31 mai 2024).

7. PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

La Société détient des titres négociables. Les placements sont cotés sur un marché boursier public et évalués à la juste valeur sur la base des prix cotés sur le marché comme suit :

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
<u>Classifié en tant qu'actif à court terme</u>		
MTM Critical Metals Limited – aucune action ordinaire (2 327 273 au 31 mai 2024)	-	74 665
Placement dans une société cotée	-	74 665

8. COMPTES DÉBITEURS

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Comptes à recevoir	45 699	44 150
Taxes de ventes à recevoir	277 371	356 906
Intérêts à recevoir	1 967	13 972
Autres montants à recevoir	12 221	399 385
Comptes débiteurs	337 258	814 413

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

9. CRÉDITS D'IMPÔT ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Crédits d'impôts remboursables	6 582	1 003
Subventions gouvernementales	1 476 860	1 223 417
Crédits d'impôts et subventions gouvernementales à recevoir	1 483 442	1 224 420

Les subventions gouvernementales sont liées aux dépenses de recherche et de développement encourues par la Société et sa filiale.

10. FRAIS PAYÉS D'AVANCE ET AUTRES

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Frais payés d'avance sur frais d'exploitation	118 502	144 200
Paieement anticipé sur inventaires	187 027	187 027
Frais payés d'avance et autres	305 529	331 227

11. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Kintavar est la seule entreprise associée de la Société. Le capital-actions de Kintavar est composé exclusivement d'actions ordinaires et la Société en détient directement. Kintavar est incorporée au Canada où se déroule les activités d'E&E sur ses propriétés. La proportion de détention de la participation est la même que la proportion de droit de vote détenu. Le placement dans Kintavar est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Sa juste valeur au 31 mai 2025 est de 252 857 \$ (16 857 143 actions à 0,015 \$, prix de clôture à la Bourse). Considérant que la juste valeur du placement est inférieure à sa valeur comptable au 31 mai 2025, une perte de valeur a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats afin de ramener le placement à sa valeur recouvrable estimative, en l'occurrence sa juste valeur marchande. La juste valeur était de 421 429 \$ au 31 mai 2024. La Société classe la juste valeur du placement dans Kintavar comme niveau 1 puisque dérivé d'un prix coté sur des marchés actifs. Le pourcentage d'actions détenues par Géoméga est resté inchangé du 31 mai 2024 au 31 mai 2025, soit 13,11 %.

Détermination de l'influence notable

La direction détermine sa capacité à exercer une influence notable sur un investissement en actions dans une autre société en examinant son pourcentage d'intérêt et d'autres facteurs qualitatifs, y compris, mais sans s'y limiter, ses droits de vote, sa représentation au conseil d'administration, sa participation aux processus d'élaboration des politiques, les transactions entre la Société et l'associé, l'échange de personnel de direction, la fourniture d'informations techniques essentielles et l'implication dans l'exploitation. Compte tenu de ces facteurs, Géoméga est considérée comme exerçant une influence notable sur Kintavar.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

11. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE (CONT'D)

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Solde au début de la période	421 429	842 857
Quote-part de la perte nette et globale	(176 400)	(74 535)
Dépréciation	7 828	(346 893)
Solde à la fin de la période	252 857	421 429

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipements ¹	Total
	\$	\$	\$
Exercice 2025			
Valeur comptable nette au début	84 134	669 540	753 674
Acquisitions	2 093 401	1 982 683	4 076 084
Subventions gouvernementales	(1 237 039)	(851 825)	(2 088 864)
Amortissement	(5 416)	(461 039)	(466 455)
Dépréciation ²	-	(71 379)	(71 379)
Valeur comptable nette à la fin	935 080	1 267 980	2 203 060
Solde au 31 mai 2025			
Coût	937 254	1 869 306	2 806 560
Amortissement cumulé	(2 174)	(601 326)	(603 500)
Valeur comptable nette	935 080	1 267 980	2 203 060

	Équipement de bureau	Améliorations locatives	Équipements ¹	Total
	\$	\$	\$	\$
Exercice 2024				
Valeur comptable nette au début	-	-	427 893	427 893
Acquisitions	-	241 439	1 474 084	1 715 523
Disposition	-	-	(155 000)	(155 000)
Perte sur disposition	-	-	(56 581)	(56 581)
Subventions	-	(157 305)	(555 390)	(712 695)
Amortissement	-	-	(241 787)	(241 787)
Dépréciation ²	-	-	(223 679)	(223 679)
Valeur comptable nette à la fin	-	84 134	669 540	753 674
Solde au 31 mai 2024				
Coût	14 984	84 134	1 076 127	1 175 245
Amortissement cumulé	(14 984)	-	(406 587)	(421 571)
Valeur comptable nette	-	84 134	669 540	753 674

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (CONT'D)

1. La catégorie « Équipements » comprend les équipements utilisés dans le cadre des activités d'E&E et des activités de R&D. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux propriétés d'E&E est comptabilisé dans les charges d'E&E, tandis que l'amortissement lié aux autres projets de R&D est comptabilisé dans les charges de R&D. Un montant de 8 348 \$ (8 792 \$ pour l'exercice 2024) a été comptabilisé en tant que charges d'E&E et 186 391 \$ (115 443 \$ pour l'exercice 2024) en tant que charges de R&D au cours de l'exercice clos le 31 mai 2025.
2. En mars 2024, la Société a dû modifier la conception de son usine de démonstration en construction à Saint-Hubert en raison de problèmes de capacité du réseau d'égouts de la ville. Par conséquent, certaines commandes d'équipement ont dû être annulées, tandis que d'autres équipements reçus ont été vendus ou mis en vente. Une charge de dépréciation de 223 679 \$ pour l'exercice 2024 et de 71 379 \$ pour l'exercice 2025 a été comptabilisée en tant que frais de R&D afin de ramener le coût de l'équipement à sa valeur nette de réalisation estimée, sur la base du prix auquel cet équipement est annoncé sur différentes plateformes de revente.

13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Équipement	Locaux industriels	Total
	\$	\$	\$
Exercice 2025			
Valeur comptable nette au début	23 275	1 988 480	2 011 755
Amortissement	(5 700)	(142 915)	(148 615)
Valeur comptable nette à la fin	17 575	1 845 565	1 863 140
Solde au 31 mai 2025			
Coût	28 500	2 143 732	2 172 232
Amortissement cumulé	(10 925)	(298 167)	(309 092)
Valeur comptable nette	17 575	1 845 565	1 863 140
	Équipement	Locaux industriels	Total
	\$	\$	\$
Exercice 2024			
Valeur comptable nette au début	-	2 298 752	2 298 752
Acquisitions	28 500	-	28 500
Disposition ¹	-	(133 883)	(133 883)
Amortissement	(5 225)	(176 389)	(181 614)
Valeur comptable nette à la fin	23 275	1 988 480	2 011 755
Solde au 31 mai 2024			
Coût	28 500	2 143 732	2 172 232
Amortissement cumulé	(5 225)	(155 252)	(160 477)
Valeur comptable nette	23 275	1 988 480	2 011 755

1. Le 2 octobre 2023, la Société a signé une entente avec le propriétaire des locaux situés au 1123 Marie-Victorin à St-Bruno-de-Montarville pour quitter les lieux en échange d'un montant forfaitaire de 175 000 \$. Depuis la signature d'une lettre d'intention exécutoire à Saint-Hubert en avril 2023 (contrat de bail en août 2023), les locaux de St-Bruno-de-Montarville n'avaient plus d'utilité pour la Société. L'actif au titre du droit d'utilisation et le contrat de location sous-jacent ont été renversés, et la différence a été comptabilisée comme gain à l'état des pertes et des pertes globales.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

14. DÉBENTURES CONVERTIBLES

	2025	2024
	\$	\$
Solde, début	-	-
Émissions	1 628 519	-
Charge financière	53 645	-
Solde, fin	1 682 164	-
Solde, courant	(40 455)	-
Solde, non-courant	1 641 709	-

En mars 2025, la Société a réalisé un placement privé de débentures convertibles non garanties (les « débentures ») pour un produit brut total de 2 022 762 \$. Les débentures portent intérêt à un taux annuel de 12 %, payable annuellement, et viennent à échéance en mars 2028, à moins qu'elles ne soient converties plus tôt conformément à leurs modalités. Les débentures sont convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 0,12 \$ par action à tout moment avant leur échéance, au gré du porteur.

Les débentures ne sont pas garanties et sont subordonnées à toutes les dettes de premier rang actuelles et futures de la Société. La Société a engagé des frais de transaction de 28 535 \$ dans le cadre du placement.

Conformément aux normes IAS 32 et IFRS 9, les débentures ont été évaluées comme un instrument financier composé et ont été scindées en deux éléments :

- Une composante au passif, représentant l'obligation contractuelle de payer les intérêts et le capital, et
- Une composante aux capitaux propres, représentant le droit de conversion du détenteur.

La composante au passif a été initialement évaluée à la juste valeur d'un instrument de dette non convertible similaire. La Société a estimé un taux d'actualisation du marché de 19 % pour les dettes non convertibles non garanties comparables, en se basant sur les conditions du marché, le profil de risque de crédit et des financements similaires accordés à des sociétés juniors de taille similaire. Les coûts de transaction de 28 535 \$ ont été répartis au prorata entre les composantes du passif et des capitaux propres :

- 23 339 \$ déduits du passif,
- 5 196 \$ déduits des capitaux propres.

En conséquence, la valeur comptable initiale du passif s'élevait à 1 628 519 \$ et la composante des capitaux propres à 365 707 \$.

Un recouvrement d'impôts différés de 96 912 \$ a été comptabilisé (voir note 24), réduisant la composante capitaux propres à 268 795 \$.

La composante au passif est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif à un taux de 19 %. Les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le résultat net, tandis que la valeur comptable du passif augmente au fil du temps pour atteindre la valeur nominale des débentures à leur échéance. Les paiements de coupons annuels de 242 731 \$ sont comptabilisés en réduction du passif.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

15. SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Subventions différées attribuables à l'achat d'inventaires	1 502	-
Subventions différées attribuables à l'achat d'immobilisations corporelles	405 749	16 481
Subventions différées attribuables aux opérations	216 184	1 035 061
Subventions différées	623 435	1 051 542

16. OBLIGATIONS LOCATIVES

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 240 828	2 364 465
Acquisitions	-	28 500
Disposition	-	(130 125)
Remboursement des obligations locatives	(18 343)	(22 012)
Solde en fin d'exercice	2 222 485	2 240 828
Solde, courant	(30 146)	(18 343)
Solde, non-courant	2 192 339	2 222 485

17. CAPITAL ACTION

17.1 Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote.

17.2 Actions ordinaires

Exercice terminé le 31 mai 2025

Aucune action n'a été émise au cours de l'exercice 2025.

Exercice terminé le 31 mai 2024

Au cours de l'exercice 2024, la Société a émis un total de 1 575 000 actions pour un produit brut total de 163 375 \$ dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

18. RÉSERVES

18.1 Bons de souscription

Les opérations sur les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	2025		2024	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	16 517 788	0,22	16 517 788	0,27
Solde à la fin	16 517 788	0,22	16 517 788	0,27

Les bons de souscription en circulation au 31 mai 2025 sont les suivants :

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
11 459 093	0,25	6 novembre 2025 ¹
4 354 667	0,12	3 mai 2026 ²
704 028	0,40	6 février 2026
16 517 788		

1. Ces bons de souscription expiraient initialement le 9 novembre 2023. Le 2 octobre 2024, ils ont été prolongés pour une durée additionnelle de 1 an jusqu'au 6 novembre 2025. Toutes les autres conditions sont restées inchangées. Ce changement n'a aucun impact sur les états financiers.
2. Ces bons de souscription expiraient initialement le 3 mai 2025. Le 25 mars 2025, ils ont été prolongés pour une période additionnelle de 2 ans jusqu'au 3 mai 2027 et ont été réévalués à 0,12 \$. Une clause d'accélération a également été ajoutée, permettant à la Société de réduire la période d'exercice à 30 jours suivant 10 jours consécutifs où les actions se négocient à 25 % au-dessus du prix d'exercice modifié. Ce changement n'a aucun impact sur les états financiers.

18.2. Rémunération à base d'actions

A) Régime incitatif omnibus

Le 25 octobre 2023, un nouveau régime omnibus d'intéressement en actions (le « Régime Omnibus ») a été instauré en remplacement de l'ancien régime d'options d'achat d'actions (l'« Ancien Régime »). Le Régime Omnibus offre une gamme plus large de primes incitatives, notamment des options d'achat d'actions (« Options »), des unités d'actions restreintes (« UAR »), des unités d'actions au rendement (« UAP ») et des unités d'actions différées (« UAD ») (collectivement, les « Attributions »). Les options émises dans le cadre de l'Ancien Régime sont toujours valides et sont régies par l'Ancien Régime. Le Régime Omnibus a été ratifié par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle tenue le 20 novembre 2024.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes des attributions d'Options octroyées dans le cadre du Régime Omnibus (y compris les options actuellement en circulation dans le cadre de l'Ancien Régime) ne doit pas dépasser 8 % du total des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, à tout moment. En ce qui concerne les UAD, les UAI ou les UAR, le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes d'Attributions autres que pour les Options octroyées dans le cadre du Régime Omnibus ne doit pas dépasser 5 000 000 d'actions ordinaires.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

18. RÉSERVES (SUITE)

B) Option d'achat d'actions

Les opérations sur les Options aux termes du Régime Omnibus et de l'Ancien Régime se détaillent comme suit :

	2025		2024	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début	7 220 500	0,22	10 295 500	0,21
Octroyées	2 300 000	0,10	845 000	0,22
Exercées	-	-	(1 575 000)	0,10
Expirées	(2 453 000)	0,18	(2 040 000)	0,26
Renoncées	(407 500)	0,13	(305 000)	0,22
Solde à la fin	6 660 000	0,20	7 220 500	0,22
Solde à la fin, exerçable	4 472 500	0,24	6 680 500	0,22

Les Options en circulation au 31 mai 2025 sont les suivantes :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
1 175 000	1 175 000	0,165	16 avril 2025 ¹
250 000	250 000	0,155	3 juin 2025
500 000	500 000	0,175	13 août 2025
250 000	250 000	0,18	21 octobre 2025
800 000	800 000	0,34	27 janvier 2026
1 310 000	1 310 000	0,305	27 octobre 2026
375 000	187 500	0,215	25 janvier 2029
1 900 000	-	0,10	20 novembre 2029
100 000	-	0,11	1 décembre 2029
6 660 000	4 472 500		

¹. La direction et les administrateurs de la Société étaient soumis à une période d'interdiction de transactions lorsque ces options ont expiré. Conformément au Régime Omnibus, les Attributions peuvent être maintenues dans certaines circonstances, notamment en cas de périodes d'interdiction imposées par la direction.

Le 1^{er} décembre 2024, la Société a octroyé 100 000 Options à une employée à un prix de 0,11 \$, valides pour 5 ans. La juste valeur des Options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,8751%, volatilité prévue de 78,52%, aucun dividende et durée prévue de 3,75 ans. À compter de la date d'attribution, les Options sont acquises par tranches de 25 % au cours des deux premières années et de 50 % au cours de la dernière année.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

18. RÉSERVES (SUITE)

Le 20 novembre 2024, la Société a octroyé 2 200 000 Options à ses employés au prix de 0,10 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur des options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes, sur la base des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,1471 %, volatilité attendue de 79,39 %, absence de dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans. À compter de la date d'attribution, les Options sont acquises par tranches de 25 % au cours des deux premières années et de 50 % au cours de la dernière année.

Le 25 janvier 2024, la Société a attribué 845 000 Options à ses employés au prix de 0,215 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur des Options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes sur la base des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,9479 %, volatilité prévue de 76,21 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans. À compter de la date d'attribution, les Options sont acquises par tranches de 25 % tous les 6 mois.

La durée de vie prévue a été estimée en comparant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue a été déterminée en calculant la volatilité historique du cours de l'action de la Société à compter de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des Options.

Le montant total comptabilisé en charges dans l'état consolidé du résultat et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 63 070 \$ (93 873 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2024).

C) Unités d'actions restreintes

Les opérations sur les UARs aux termes du Régime Omnibus se détaillent comme suit :

	2025	2024
	Nombre d'UARs	Nombre d'UARs
Solde, début	1,302,000	-
Octroyées	1,200,000	1,302,000
Renoncées	(186,000)	-
Solde, fin	2,316,000	1,302,000

Le 20 novembre 2024, la Société a attribué 1 200 000 UARs à l'équipe de direction pour une valeur totale de 125 000 \$. À compter de la date d'attribution, les UARs sont acquises par tranches de 50 % tous les 12 mois. Les UARs peuvent être réglées après 3 ans.

Le 25 janvier 2024, la Société a attribué 1 302 000 UARs à l'équipe de direction pour une valeur totale de 279 930 \$. À compter de la date d'attribution, les UARs sont acquises par tranches de 50 % tous les 12 mois. Les UARs peuvent être réglées après 3 ans.

Le montant total comptabilisé en charges dans l'état consolidé du résultat et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 189 813 \$ (42 350 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2024).

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

18. RÉSERVES (SUITE)

D) Unités d'actions différées

Voici un résumé des UADs en circulation de la Société en vertu du Régime Omnibus :

	2025	2024
	Nombre d'UADs	Nombre d'UADs
Solde, début	971,000	-
Octroyées	900,000	971,000
Renoncées	(93,000)	-
Solde, fin	1,778,000	971,000

Le 20 novembre 2024, un total de 900 000 UADs ont été émises aux membres du conseil d'administration pour une juste valeur totale de 94 500 \$. Les UADs sont acquises en une seule tranche, un an après la date d'attribution.

Le 25 janvier 2024, un total de 971 000 UADs ont été émises aux membres du conseil d'administration pour une juste valeur totale de 208 765 \$. Les UADs sont acquises en une seule tranche, un an après la date d'attribution.

Le montant total comptabilisé en charges dans l'état consolidé du résultat et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 169 032 \$ (52 191 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2024).

19. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à poursuivre ses activités ainsi que ses programmes d'E&E et de R&D. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, obtenir de nouvelles dettes et acquérir ou vendre des droits miniers afin d'améliorer sa performance financière et sa flexibilité. Au cours de l'exercice 2025, la Société a émis des débentures convertibles pour un montant total de 2,022M \$. Au cours de l'exercice 2024, la Société a reçu un produit de l'exercice d'options d'un montant de 163 K\$ et a obtenu des subventions d'un montant de 1,9 M\$. Le capital de la Société est composé de capitaux propres et les soldes et les variations des capitaux propres sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu des règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accreditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

20. PERTE PAR ACTION

Le calcul de la perte de base par action repose sur la perte pour l'année, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Pour le calcul de la perte diluée par action, les actions ordinaires potentielles telles que les options d'achat d'actions, les options de courtier et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de réduire la perte par action.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

21. RÉMUNÉRATION

	2025	2024
	\$	\$
Salaires	1 576 165	1 485 504
Charges sociales	265 359	260 224
Rémunération à base d'actions	421 915	188 414
	2 264 768	1 934 142
Salaires et charges sociales comptabilisés dans les dépenses d'E&E	(252 902)	(272 639)
Salaires et charges sociales comptabilisés dans les dépenses de R&D	(1 288 487)	(1 089 477)
Rémunération à base d'actions comptabilisée dans les dépenses de déplacements, conventions et relations avec les investisseurs	-	(24 060)
Salaires, charges sociales et rémunération à base d'actions présentés à l'état des pertes	722 050	547 966

22. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	2025	2024
	\$	\$
Acquisition et renouvellement	924	-
Exploration		
Salaires et charges sociales	361	-
Rémunération à base d'actions	1 329	727
Géologie	13 103	-
Matériel et fournitures	-	1 963
Frais généraux et administration	692	-
Taxes, permis et assurances	426	413
Total exploration	15 911	3 103
Évaluation		
Salaires et charges sociales	251 212	271 912
Honoraires professionnels	3 720	-
Matériel et fournitures	49 285	11 268
Frais généraux et administration	82 656	2 492
Amortissement des immobilisations corporelles	8 348	8 792
Total évaluation	395 221	294 464
Total des dépenses brutes d'E&E	412 056	297 567
Crédits d'impôt	(6 995)	(131)
Dépenses nettes d'E&E	405 061	297 436

22.1 Propriété Montviel

La Société détient 100% de la propriété Montviel, située à environ 100 km au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon et 45 km à l'ouest de la Première Nation Crie de Waswanipi. La propriété Montviel comprend 96 titres miniers totalisant 5 333 hectares au 31 mai 2025.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

22. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

22.2 Pomme (sous entente d'option)

Le projet Pomme ETR (« Pomme »), aussi connu sous le nom de Montviel-Nord, est adjacent au nord du gisement Montviel ETR-Nb découvert par Géoméga en 2011. Au cours des dernières années, la propriété Pomme et la propriété Montviel étaient considérées comme une seule propriété. En 2023, les 2 projets ont été séparés afin d'optionner Pomme. La propriété Pomme comprend 55 titres miniers totalisant 3 052 hectares au 31 mai 2025 (43 des 55 titres miniers sont inclus dans l'entente d'option).

Le 22 février 2023, la Société a conclu une entente avec MTM Critical Metals Limited (ASX : MTM, « MTM ») afin d'optionner la propriété Pomme.

Les termes de l'entente d'option avec MTM pour Pomme sont les suivants :

Tous les montants sont en AUD	Paiements en espèce	Émission d'actions ordinaires	Travaux
	\$	\$	\$
Option pour une participation de 100%			
À la signature de la lettre d'intention (complété)	20 000	-	-
À la signature de l'entente finale (complété)	50 000	50 000	-
Au plus tard le 22 février 2024 (complété)	100 000	100 000	300 000
Au plus tard le 22 février 2025 (prolongé jusqu'au 30 novembre 2025) ¹	100 000	100 000	700 000
Au plus tard le 22 février 2026	-	-	1 000 000
Total pour une participation de 100%	270 000	250 000	2 000 000

^{1.} Le 31 mars 2025, à la suite d'un avis envoyé par la Société pour l'expiration du 4^e jalon, une prolongation de neuf mois a été accordée à MTM en échange d'un paiement forfaitaire de 75 000 \$. Ce paiement ne remplace pas le paiement en espèce requis sur l'option. Toutes les autres conditions de l'entente d'option demeurent inchangées.

Conformément à l'accord, MTM accordera à la Société un NSR de 2 % sur la propriété et la Société accordera à MTM le droit de racheter à tout moment 1 % pour 1 000 000 \$ AUD.

22.3 Montviel-Sud

En août 2023, 10 claims situés aux limites sud-ouest de la propriété Montviel ont été acquis par désignation sur carte et combinés à 10 titres miniers existants pour former le territoire Montviel-Sud. Cette deuxième propriété divisée, totalisant 20 titres miniers et 1111 hectares, a fait l'objet d'une option sur MTM en raison de son potentiel de minéralisation d'ETR-Nb.

Le 5 août 2024, MTM a envoyé un avis à la Société pour se retirer de l'accord d'option concernant cette propriété. Par conséquent, Geomega détient toujours 100 % des droits sur cette propriété.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

23. DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

	2025	2024
	\$	\$
Salaires et charges sociales	1 164 993	1 045 805
Rémunération à base d'actions	123 494	43 672
Honoraires professionnels	60 701	607 667
Matériel et fournitures	299 497	197 128
Frais généraux et administration	177 665	253 707
Amortissement des immobilisations corporelles	186 391	115 443
Dépréciation des dépôts sur les équipements	15 093	-
Dépréciation des immobilisations corporelles	71 379	108 131
	2 099 213	2 371 554
Crédits de taxe	(145 050)	(51 653)
Dépenses nettes de R&D	1 954 163	2 319 901

23.1 Entente de détention des brevets et de royauté

Le 11 août 2017, la Société et Innord ont conclu une entente de détention de brevets et de royauté (l'« Entente ») avec le chef de la technologie (« CTO ») pour assurer le développement et la commercialisation des technologies exclusives d'extraction et de séparation des terres rares de la Société à long terme. Le 26 avril 2022, l'entente a été mise à jour avec la nouvelle réalité de la Société afin d'inclure de nouvelles sources de revenus prévues et possibles.

La redevance portant sur l'extraction et la redevance portant sur la séparation ou redevance générique (les « Redevances ») à accorder au CTO sur la commercialisation en vertu de l'entente peuvent être résumées comme suit:

- Redevance sur l'extraction de 1,5% du bénéfice net pour les produits d'extraction. La redevance augmentera à 2% si la marge bénéficiaire brute de l'opération (« GPM »), avant de soustraire les redevances, est supérieure à 40% et elle sera réduite à 1% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15%.
- Redevance sur la séparation ou redevance générique de 3% de ventes nettes pour les produits de séparation ou produits génériques. La redevance augmentera à 4% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est supérieur à 40% et il sera réduit à 2,5% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15%.

Conformément à l'entente, la commercialisation est censée avoir lieu au plus tôt de :

- La mise en production de Montviel – si le projet Montviel de la Société a atteint 100% de la capacité nominale ou 12 mois après avoir atteint 60% de capacité ou après avoir atteint 60% de la capacité qui ne remontera plus jusqu'à 100%.
- La séparation d'oxydes à une échelle de 50 kg / jour de produits de séparation sous forme d'oxyde pour au moins (i) 10 jours ouvrables consécutifs ou (ii) 20 jours ouvrables au cours d'une période de 2 mois et la réception par la Société du paiement intégral d'un premier achat relatif à cette production.
- Redevance générique – Production de 50 kg / jour de produit associé à l'un des produits génériques sous la forme désignée pendant au moins (i) 10 jours ouvrables consécutifs ou (ii) 20 jours ouvrables pendant toute période de 2 mois, et, a reçu le plein paiement d'une première commande relative à cette production.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

23. DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (SUITE)

En outre et afin de garantir l'engagement à long terme du CTO, l'entente prévoit que les travaux de développement qui ne sont actuellement pas couverts par les brevets que la Société a déjà déposés seront conjointement détenus par le CTO et la Société (pour le travail d'extraction) et Innord (pour le travail de séparation) jusqu'à la commercialisation, auquel cas ces droits seront attribués à la Société et Innord, selon le cas. Nonobstant les droits de propriété commune du CTO en ce qui concerne les nouveaux travaux de développement décrit ci-dessus, le CTO n'aura aucun droit de faire, d'utiliser, de vendre, de disposer, d'offrir à la vente, de délivrer des licences, d'importer, d'exporter ou de distribuer des produits ou des processus de pratique couverts par une ou plusieurs revendications des brevets ou de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit préalable de Société et/ou Innord, qui peuvent être retenues à leur entière discrétion. Toutefois, advenant un changement de contrôle ou une non-commercialisation, le CTO se verrait octroyé une licence non exclusive de commercialisation.

24. IMPÔTS

Le recouvrement d'impôt sur le revenu diffère du montant qui serait calculé en appliquant le taux d'imposition sur le revenu prévu par la loi sur l'impôt au Canada de 26,50 % (2024 – 26,50 %) au bénéfice avant impôts. Les explications des différences sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Perte avant impôt	(2 681 636)	(2 022 041)
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50%	26,50%
Recouvrement d'impôt sur le revenu prévu	(710 634)	(535 936)
Dépenses non déductibles et autres	82 458	167 025
Variation des impôts différés sur actifs non reconnus	531 264	368 911
Recouvrement d'impôts différés	(96 912)	-

La réalisation de bénéfices imposables est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la profitabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement à la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés; ces actifs d'impôts différés totalisent 9 929 805 \$ (2024 – 8 659 576 \$).

Les composantes principales des actifs et (passifs) d'impôts différés de la Société sont les suivants :

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Actifs au titre de droits d'utilisation	(493 732)	(533 115)
Obligations locatives	493 732	-
Débetures convertibles	(100 979)	-
Pertes autres qu'en capital	100 979	533 115
	-	-

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

24. IMPÔTS (SUITE)

La Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé au titre des pertes sur les différences temporelles déductibles non comptabilisées suivantes :

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Immobilisations incorporelles	14 870	14 870
Placement dans une entreprise associée	2 107 143	-
Immobilisations corporelles	1 071 770	638 431
Dépenses d'exploration	11 592 317	11 285 073
Dépenses de recherche et développement	2 597 486	2 993 541
Obligations locatives	359 345	2 240 827
Frais d'émission d'actions	26 953	39 576
Pertes autres qu'en capital	16 365 288	12 785 445
Total	34 135 172	29 997 763

Au 31 mai 2025, la Société n'avait pas constaté d'actif d'impôt différé à l'égard des pertes autres qu'en capital suivants, qui sont disponibles pour réduire le revenu des années futures à des fins d'impositions fiscales et expirent comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2031	201 024	201 024
2032	1 943 591	1 943 591
2033	2 398 375	2 444 550
2034	1 483 287	1 483 287
2035	1 978 913	1 978 913
2036	1 250 612	1 250 613
2037	821 796	819 923
2038	512 820	512 363
2039	403 562	403 562
2040	560 477	519 290
2041	768 317	694 822
2042	613 763	596 270
2043	362 239	362 239
2044	1 199 349	1 199 349
2045	1 867 163	1 867 163
	16 365 288	16 276 959

Au 31 mai 2025, la Société dispose de crédits d'impôt de 448 866 \$ (448 866 \$ au 31 mai 2024) qui sont disponibles pour réduire les impôts sur le revenu à payer au cours des années futures.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers résultant à la fois de ses activités, de ses investissements et de ses financements. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES (SUITE)

25.1 Risque de taux d'intérêt

Lorsque la Société dispose de soldes en trésorerie, elle a pour politique d'investir sa trésorerie excédentaire dans des certificats de dépôt ou des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé de grandes banques à charte canadienne. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Une variation de plus ou moins 1% n'aurait pas d'impact significatif sur les actifs et passifs et perte nette de la Société.

25.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements à l'échéance. La direction estime qu'elle dispose de fonds suffisants pour financer ses opérations et s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles.

En date du 31 mai 2025, la Société s'est engagée à verser les paiements minimaux futurs de capital et d'intérêts sur la dette comme suit:

	Jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus	834 359	-	-	834 359
Obligations locatives – Ententes contractuelles courantes ¹	313 174	599 928	-	913 102
Obligations locatives – Options de renouvellement futures ¹	-	734 287	3 120 181	3 854 468
Déventures convertibles	242 731	2 508 225	-	2 750 956
	1 390 264	3 842 440	3 120 181	8 352 885

¹. Le montant présenté au passif de l'état consolidé de la situation financière est basé sur une durée prévue de 15 ans pour le bail de St-Hubert (incluant deux renouvellements de 5 ans).

25.3 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. En règle générale, le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable des actifs financiers exposés au risque de crédit, déduction faite de toute perte de valeur. La Société est assujettie à des risques de crédit pour sa trésorerie et ces comptes débiteurs. La Société croit que le risque de perte est minime car elle maintient sa trésorerie dans des instruments financiers garantis et détenus par une banque à charte canadienne où le risque de crédit est minimal. La Société considère que le risque associé aux comptes à recevoir est négligeable, car ils sont dus par de grandes entreprises.

25.4 Risque de taux de change

La Société est exposée au risque de taux de change découlant de la volatilité des devises étrangères, notamment à l'égard du dollar américain. La Société détient des soldes en dollars américains et est donc exposée à des gains ou à des pertes de taux de change.

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES (SUITE)

Au 31 mai 2025, le solde en dollars américains détenu par la Société était le suivant:

	Au 31 mai 2025	Au 31 mai 2024
	\$	\$
Comptant	3 915	60 891
Placements inclus dans l'équivalent de trésorerie	-	86
Comptes recevables	31 470	-
Exposition nette, en dollars américains	35 385	60 977
Équivalent en dollars canadiens	47 532	83 453

Sur la base du solde au 31 mai 2025, une fluctuation de 5% des taux de change à cette date (toutes les autres variables étant inchangées) aurait entraîné une variation du bénéfice net de 2 377 \$ au 31 mai 2025 (4 173 \$ au 31 mai 2024).

25.5 Risque lié à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des placements et des créditeurs et frais courus sont considérés comme étant une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme et des conditions contractuelles de ces instruments.

La juste valeur des débetures convertibles (niveau 2) est fondée sur les flux de trésorerie actualisés et ne diffère pas de manière significative de leur valeur comptable, car il n'y a pas eu de changement important dans les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur à la date d'ouverture. Par conséquent, leur valeur nominale se rapproche de leur juste valeur.

La juste valeur des placements dans une société cotée est déterminée sur la base des cours de bourse (Niveau 1).

26. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

26.1 Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires :

- ◆ Un cabinet dont un administrateur était associé a facturé des honoraires professionnels s'élevant à 24 842 \$ durant l'exercice 2025 (48 074 \$ au cours de l'exercice 2024).

Hors du cours normal des affaires :

- ◆ Aucun dirigeant ou administrateur de la société n'a exercé d'options ni participé à un placement privé au cours de l'exercice 2025 (1 250 000 options pour une valeur totale de 106 250 \$ durant l'exercice 2024).

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

26. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

26.2 Facturation selon l'entente avec Kintavar

	2025	2024
	\$	\$
Salaires, avantages sociaux et rémunération en actions	2 946	4 312
Exploration et évaluation, net des crédits d'impôt	(15 080)	(1 863)
Recherche et développement, net des crédits d'impôts	-	(6 379)
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs	12 673	14 975
Administration	8 550	-
Loyer	11 100	11 100
Total	20 189	22 145

Au 31 mai 2025, le montant à recevoir de Kintavar s'élevait à 7 770 \$ (14 450 \$ au 31 mai 2024).

26.3 Indemnités en cas de fin d'emploi ou changement de contrôle

Certains contrats de travail entre l'équipe de direction et la Société contiennent des indemnités en cas de fin d'emploi ou de changement de contrôle. Si la cessation d'emploi sans motif sérieux ou un changement de contrôle impliquant des modifications importantes dans les fonctions attribuées à des membres de la haute direction avait eu lieu le 31 mai 2025, les montants à payer pour l'équipe de la haute direction auraient totalisé 380 000 \$ et 1 160 000 \$ respectivement. Dans le cas d'une cessation d'emploi avec motif sérieux, aucune indemnité ne serait versée.

27. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2025	2024
	\$	\$
Comptes débiteurs	477 155	(219 450)
Taxes de vente et subventions gouvernementales à recevoir	186 666	(776 414)
Frais payés d'avance et autres	25 698	(275 176)
Inventaires	(186)	(2 692)
Créditeurs et frais courus	(407 830)	175 117
Revenus différés	242 672	(121 371)
Subventions différées attribuables aux opérations	(817 375)	888 797
	(293 200)	(331 189)

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2025 et 2024

27. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Transactions sans effet sur la trésorerie

	2025	2024
	\$	\$
Subventions gouvernementales à recevoir pour l'achat d'inventaires	3 147	506
Subventions gouvernementales à recevoir pour des dépôts effectués sur l'achat d'immobilisations corporelles	87 997	(106 011)
Subventions gouvernementales à recevoir sur l'achat d'immobilisations corporelles	(536 832)	110 875
Acquisition d'immobilisations corporelles dans les comptes à payer	(585 405)	-
Acquisition d'un actif au titre d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative	-	28 500
Disposition d'un actif au titre d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative	-	130 125

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Entre le 31 mai 2025 et le 19 août 2025, 4 854 667 bons de souscription et 500 000 Options ont été exercés pour un produit total de 735 060 \$.